

1409 CAPITAL
Société par actions simplifiée au capital de 1000 €
227 Avenue de Fabron 06200 Nice
SIREN : 939 956 314

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'UNE SOCIÉTÉ

L'assemblée a eu lieu le 29 janvier 2025 à Nice

Cette assemblée a été dirigé par Christian Lenk, qui a demandé que l'assemblée soit tenue conformément aux statuts de la société.

Actionnaires

Les actionnaires suivants ont participé à la réunion et ont signé ci-dessous :

AUTEUIL CAPITAL avec 500 actions.

LENK INVEST avec 500 actions.

Le 29/01/2025, les actionnaires ont pris les décisions suivantes :

DECISION 1 – Non-rémunération du Président

Les actionnaires décident, aux termes des statuts constitutifs de la Société en date du 23/01/2025, n'a pas perçu et ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Président sur la période du 23/01/2025 au 31/12/2026 et ce, jusqu'à décision contraire des actionnaires.

Toutefois, il aura droit aux remboursements des frais engagés pour les besoins de son mandat au vu de justificatifs.

DECISION 2 – Non-rémunération du Directeur général

Les actionnaires décident, aux termes des statuts constitutifs de la Société en date du 23/01/2025, n'a pas perçu et ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Directeur Général sur la période du 23/01/2025 au 31/12/2026 et ce, jusqu'à décision contraire des actionnaires.

Toutefois, il aura droit aux remboursements des frais engagés pour les besoins de son mandat au vu de justificatifs.

La société AUTEUIL CAPITAL
Représenté par Monsieur Sergio De Jesus Marques



La société LENK INVEST
Représenté par Monsieur Christian Lenk

